

DÉLIBÉRATION**Conseil d'administration**

Séance du 4 juin 2024

Délibération
n° 95-2024
Point 4.12.7.6

Point 4.12.7.6 de l'ordre du jour**Tarifs 2024-2025 et renouvellements des formations diplômantes de la Faculté de théologie protestante hors SFC****EXPOSE DES MOTIFS :**

Les diplômes d'université sont créés en application de l'article L.613-2 du Code de l'éducation qui dispose que « les établissements peuvent {...} organiser, sous leur responsabilité, des formations conduisant à des diplômes qui leurs sont propres ou préparant à des concours ».

Ces diplômes doivent s'autofinancer et l'inscription aux formations correspondantes donne lieu au versement d'un droit déterminé par le Conseil d'administration de l'université après avis de la commission de la formation et de la vie universitaire, en fonction du coût complet de ce diplôme.

Aux montants soumis à l'approbation du conseil, s'ajoute le droit national de scolarité fixé annuellement par arrêté du Ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Selon le niveau auquel ces diplômes conduisent, le droit de scolarité national applicable est celui du niveau Licence ou du niveau Master.

La composante ne souhaite procéder à aucune modification dans les tarifs de ses DU.

Le 7 mai 2024, la Commission de la formation et de la vie universitaire a approuvé ces dispositions, par 24 voix pour.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	31
Nombre de voix pour	28
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	3
Ne participe pas au vote	0

Délibération :

Le conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve les tarifs 2024-2025 et le renouvellement des formations diplômantes de la Faculté de théologie protestante hors SFC.

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur et de la recherche
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

La présente délibération du Conseil d'administration et ses éventuelles annexes sont publiées sur le site internet de l'Université de Strasbourg.

Fait à Strasbourg, le 13 juin 2024

La Directrice générale des services



Valérie GIBERT

			Codes APOGEE				Tarifs 2023-2024	Tarifs 2024-2025	
Composante	Diplômes	Droits de base (L ou M)	Diplôme	version	Etape	version	FI droits spécifiques	FI droits spécifiques	Remarques / Modifications
Sciences humaines et sociales									
Théo pro	DU Aumôniers formation civique et civile, théologique et pratique	L	TP3HU	401	TP3HU1	401			
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						210	210	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						110	110	
Théo pro	Ré-inscription au DU pour valider l'UE1 augmentée - formation civique et civile							0	
Théo pro	DU Formation des Musiciens d'Eglise	L	TP3CU	401	TP3CU1	401			
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						40	40	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						40	40	
Théo pro	DU Formation Théologique et Homilétique	L	TP3EU	401	TP3EU1	401			
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						40	40	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						40	40	
Théo pro	DU Formation Théologique et Pédagogique	L	TP3FU	401	TP3FU1	401			
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						40	40	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						40	40	
Théo pro	DU Ministères et services d'église"	L	TP3SU1	320					
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						40	40	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						40	40	
Théo pro	DU Formation à la Visite, l'Écoute et l'Accompagnement	L	TP34U	101	TP34U1	101			
Théo pro	plein tarif : 1ère inscription						40	40	
Théo pro	tarif réduit : 2ème inscription dans le DU						40	40	
Théo pro	DU Initiation aux religions	L	TP3GU	401	TP3GU1	401	66	66	
Théo pro	DU Langues bibliques	L							
Théo pro	option Hébreu biblique - débutant		TP35U	232	TP36U1	231	80	80	
Théo pro	option Hébreu biblique - avancé		TP35U				80	80	
Théo pro	option Hébreu biblique - confirmé						80	80	
Théo pro	option Grec biblique - débutant		TP35U	233	TP37U1	231	80	80	
Théo pro	option Grec biblique - avancé		TP35U				80	80	
Théo pro	option Grec biblique - confirmé						80	80	
Théo pro	option Hébreu et Grec biblique - débutant		TP35U	233	TP38U1	231	80	80	
Théo pro	option Hébreu et Grec biblique - avancé		TP35U				80	80	
Théo pro	option Hébreu et Grec biblique - confirmé						80	80	

RENOUVELLEMENT DES DU (non géré par le SFC)

SANS MODIFICATION

Composante : **Faculté de Théologie Protestante**

Dénomination des DU :

- 1) Diplôme d'université de Formation Théologique et Pédagogique (DUFTHP)**
- 2) Diplôme d'université de Formation Théologique et Homilétique (DUFTH)**
- 3) Diplôme d'université de Formation aux Ministères et Services d'Église (MSE)**
- 4) Diplôme d'université de Formation de Musiciens d'Église (DUFME)**
- 5) Diplôme d'université de Formation à la Visite, l'Écoute et l'Accompagnement (DUFVEA)**

Date d'approbation par le Conseil de composante : **26 mars 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

AUCUNE MODIFICATION

L'un des objectifs des DU du CFTP (Centre de Formation Théologique et Pratique) est d'offrir des formations diplômantes qui puissent être au service de l'UEPAL ou plus largement des Églises de la Réforme en France ou dans les pays francophones.

De ce fait les 5 DU sont composés d'un même tronc commun et d'une branche « spécialité » qui se décline en une composante donnée par un enseignant de la Faculté et une composante en lien avec un Service de l'UEPAL (Union des Églises protestantes d'Alsace et de Lorraine) ou plus largement d'une Église luthérienne ou réformée.

Ces DU sont des « formations tout au long de la vie », en lien avec l'Église locale (UEPAL). La situation concordataire de lien avec les Églises historiques est unique en France.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :

Les 5 DU du CFTP de Théologie Protestante, ont un tronc commun (Nouveau Testament, Ancien Testament, Histoire ancienne, Histoire moderne, Herméneutique biblique, Ecclésiologie fondamentale) ; ils sont aussi mutualisés dans la mesure du possible avec un cours de Licence, ceci nous permet de ne pas avoir d'effectif minimal par DU.

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	58	14	
Taux horaire chargé (52€ à minima)			

DÉPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (<i>Volume d'enseignement * taux horaire à 52 €</i>)	4368 € (soit 84 h. d'enseignement)	Droits spécifiques et droits de base	(44 x 210 + 14 x 153) = 11382 € - 20% = 9105,60 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et droits de base	2276,40 €	Autres recettes	
Autres dépenses* (frais logistiques....)	4737,60 €		
Total des dépenses	9105,60 €	Total des recettes	9105,60 €
Résultat (dépenses - recettes)		Budget équilibré	

*A préciser : (ex. : personnel dédié sur budget composante, frais logistiques, bureautique, frais de bouche, communication, transport, etc.)

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le devenir de ces personnes est divers : Certaines personnes ayant mené à bien un DU s'inscrivent ensuite dans le cursus complet de la Licence de théologie protestante. D'autres œuvrent dans des associations, et la formation leur permet d'acquérir des connaissances nouvelles et de théoriser certaines thématiques.

Les personnes ayant obtenu le DUFTHP vont, à la fin de leur formation, donner des cours de religion en école primaire (En Alsace Moselle), en partenariat, et avec une formation parallèle, avec le service de la catéchèse de l'Église locale. Une formation à l'animation de « l'école du dimanche » peut aussi être proposée par le service ecclésial de catéchèse sur la base de ce diplôme.

Les personnes ayant obtenu le diplôme de musicien d'Église (le DUFME) se destinent (certains le sont déjà) à devenir organistes ou chefs de chorale, ou liturgies dans leur paroisse.

Les personnes ayant obtenu le DUFTD ou le DUFVEA se destinent pour la plupart à des visites, en maison de retraite, en hôpitaux, en paroisse...

Les personnes ayant obtenu le DUFEE travaillent dans les paroisses ou des institutions diaconales ou sociales. La formation s'adresse aussi à des personnes déléguées dans des assemblées décisionnelles des Églises.

Les personnes ayant obtenu le DUFTH interviennent dans le cadre de cultes et l'Église locale leur confère une reconnaissance de leur ministère de prédicateurs laïcs sur la base de ce diplôme, complété en Église par des « stages » en paroisses. Les personnes ayant obtenu le MSE se destinent aux nouveaux ministères mis en place par l'UEPAL.

Ces diplômes sont également ouverts à des personnes s'intéressant à la théologie et à la dimension religieuse dans le monde actuel. Cette formation de base est intéressante pour des conseillers presbytéraux et des responsables de paroisses. L'Église locale a demandé des formations pour eux.

Un grand nombre de personnes déjà engagées dans la vie active, font cette formation par intérêt personnel ou en lien avec une activité dans une association, afin de théoriser un vécu, de pouvoir accompagner un proche, d'acquérir des connaissances.

Le principe de chaque DU est d'être proposé en synergie avec un service de l'Église, en étape préalable à une formation ensuite assurée par l'Église. Ces DU répondent donc à une demande des personnes concernées, et de l'Église comme lieu principal d'insertion ultérieure. Ces offres sont en développement constant selon les besoins exprimés.

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques	
Formation Initiale	60	40 € par personne	
Formation Continue			
Exonération	Dont 10 (montant inscription en 2 ^e diplôme) = réinscription		
Taux horaire chargé (52€ à minima)			
DÉPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	4410 € (soit 84 h. d'enseignement)	Droits spécifiques avec droit de base	(50 x 210 + 10 x 153) = 12030 € - 20 % = 9624 €
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques et droits de base	2406 €	Autres recettes *	
Autres dépenses (frais logistiques....)	5214 €		
Total des dépenses	9624 €	Total des recettes	9624 €
Résultat (dépenses - recettes)		Budget équilibré	

*A préciser

Nous souhaitons garder le montant des droits d'inscription pour les DU comme l'année dernière. Nous bénéficions jusqu'à présent d'un autre traitement et aimerions poursuivre ainsi en incluant les droits de base. En effet le reversement des droits de base et des droits spécifiques nous permet d'équilibrer le budget.

3. Paramétrage des droits d'inscription pour les 5 DU

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Étape – diplômes	Montant du droit spécifique + droits de base	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
Diplôme d'université de Formation Théologique et Pédagogique TP3FU1 401	170 € + 40 € = 210 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation Théologique et Pédagogique TP3FU1 401 RÉINSCRIPTION	113 € + 40 € = 153 €	Apogée

Diplôme d'université de Formation Théologique et Homilétique TP3EU1 401	170 € + 40 € = 210 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation Théologique et Homilétique TP3EU1 401 RÉINSCRIPTION	113 € + 40 € = 153 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation de Musiciens d'Église TP3CU1 401	170 € + 40 € = 210 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation de Musiciens d'Église TP3CU1 401 RÉINSCRIPTION	113 € + 40 € = 153 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation à la Visite, l'Écoute et l'accompagnement TP34U1 101	170 € + 40 € = 210 €	Apogée
Diplôme d'université de Formation à la Visite, l'Écoute et l'accompagnement TP34U1 101 RÉINSCRIPTION	113 € + 40 € = 153 €	Apogée
Diplôme d'université de formation aux Ministères et Services d'Église TP3UU1 320	170 € + 40 € = 210 €	Apogée
Diplôme d'université de formation aux Ministères et Services d'Église TP3UU1 320 RÉINSCRIPTION	113 € + 40 € = 153 €	Apogée
FORMATIONS COURTES CFTP (Inscription sur Apogée) tpf1g1	110 €	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

RENOUVELLEMENT DE DU (non géré par le SFC) SANS modification AVEC modification (légère)Composante : **Faculté de Théologie protestante**Dénomination du DU : **Initiation aux religions**Date d'approbation par le Conseil de composante : **26 mars 2024**

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

MODIFICATION LEGERE SANS CONSEQUENCES FINANCIERES :**Accès des étudiants-es du DU « Initiation aux religions » au cours de :**

Licence de Théologie protestante : LS6-UE4 "Interprétation de la Bible dans l'Antiquité"

Cours « sans validation » pour les étudiants-es inscrits-es au DU « Initiation des religions »

Il s'agit d'un « plus » au parcours de formation du DU « Initiation aux religions ».

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : **SANS PARTENARIAT**

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : **SANS**

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU : **15 étudiants**Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? une **LICENCE**Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) : Ce DU est adossé à la **Licence en Théologie protestante**

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master :

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	40		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	53€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	13 HETD*53=689€	Droits spécifiques:(ne pas prendre en compte les droits de base)	66*40 = 2640€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	528€	Autres recettes *	
Autres dépenses*	803€		
Total des dépenses	2020€	Total des recettes	2640€
Résultat (dépenses - recettes)		620€	

*A préciser : frais logistiques, bureautique, référentiel, envoi de diplômes

Commentaire du résultat :

Le solde est excédentaire d'un montant de 620€

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Les résultats de l'année 2022-2023 :

34 étudiants-es inscrits-es

Nombres d'admis : 8 /23,53%

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	15	66€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	53€
------------------------------------	-----

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement + référentiel * taux horaire chargé)	13 HETD*53=689€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	990€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	198€	Autres recettes *	
Autres dépenses*	103€		
Total des dépenses	990€	Total des recettes	990€
Résultat (dépenses - recettes)			

*A préciser : frais logistiques, bureautiques

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme LICENCE MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD) ; ajouter autant d'étapes que nécessaires). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogée, DS2001, facture, SFC...)
TP3GU1	66€	Apogée

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI ou NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

Après huit années de fonctionnement et un nombre d'étudiants-es inscrits en progression, le DU « Initiation aux religions » donne toute satisfaction aux étudiants comme aux enseignants. Ce DU correspond à une demande et une attente d'un public avide de connaissances, de réflexions et de formation sur les religions.



Diplôme d'université | DU

Diplôme interuniversitaire | DIU

RENOUVELLEMENT DEMANDÉ POUR : 2024 – 2025

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

SANS modification AVEC modification

Composante : Faculté de Théologie protestante

Dénomination du DU : DU de langues bibliques

Date d'approbation par le Conseil de composante : le 26 mars 2024

En cas de modifications, les préciser ainsi que leur motifs (*obligatoire pour les changements de tarif ; en cas de changement de maquette joindre une version à jour*) :

En 2023-2024, une refonte de la maquette des DU de langues bibliques a été faite. Notamment, un niveau « confirmé » correspondant à une troisième année d'études a été mis en place dans toutes les spécialités : hébreu biblique, grec biblique, et hébreu et grec bibliques. 9 étudiants sont inscrits à ce niveau durant l'année en cours.

Pour l'année universitaire 2024-2025, des modifications de fond ne sont pas prévues dans la maquette du DULB. Or, suite à la nouvelle offre de formation en Licence en et Master de Théologie protestante qui sera mise place à partir de la rentrée 2024, certaines modifications mineures sont nécessaires par rapport aux cours mutualisés avec la Licence et le Master de Théologie protestante. Les modifications sont les suivantes :

- Niveau avancé – hébreu biblique ; grec biblique ; hébreu et grec bibliques : le cours d'Interprétation de la Bible dans l'Antiquité sera proposé désormais au 2^e semestre et non pas au 1^{er} semestre comme durant l'année en cours.
- Niveau confirmé – hébreu biblique ; hébreu et grec bibliques : le cours d'Ancien Testament sera désormais proposé au 1^{er} semestre et non pas au 2^e semestre comme durant l'année en cours.
- Niveau confirmé – hébreu biblique ; grec biblique ; hébreu et grec bibliques : un cours de Philologie biblique sera proposé à la place des cours : Philologie de l'Ancien Testament et Philologie du Nouveau Testament.

La formation du DULB peut être suivie soit en présentiel, soit en distanciel. Le candidat qui envisage de suivre le DULB en distanciel est tenu de disposer d'une connexion Internet performante. Il a aussi l'obligation de se déplacer **une fois dans l'année** jusqu'à Strasbourg pour y passer les examens. Il n'y aura pas de session de rattrapage.

L'inscription au DULB, en présentiel ou en distanciel, se fera par spécialité, voir ci-dessous. Pour chaque spécialité et son option, **un contrat pédagogique sera établi** et signé par l'étudiant ainsi que par le responsable de la formation une fois que l'inscription administrative sera validée. Les formulaires du contrat pédagogique seront mis à disposition par le secrétariat de la Faculté de Théologie protestante.

En 2024-2025, l'inscription au DULB se fera du 8 avril au 6 mai 2024 via la plateforme d'admission eCandidat de l'Université de Strasbourg <https://ecandidat.unistra.fr/>. Les réponses devront être publiées le 10 juin 2024.

Une bonne maîtrise du français, lu, écrit et parlé, est une condition préalable à l'inscription au DU de langues bibliques.

Les candidats qui n'ont pas de baccalauréat peuvent soumettre une **demande de dispense** au responsable de la formation. Le formulaire sera fourni par le secrétariat de la Faculté de Théologie protestante. Le formulaire rempli, daté et signé ainsi que les pièces jointes (lettre de motivation, CV, relevé de notes du/des diplôme[s] obtenu[s], carte d'identité) doivent être scannés et envoyés dans un seul document **en format PDF**, du 8 avril 2024 au 13 mai 2024, à l'adresse suivante : shuali@unistra.fr.

Tous les cours, sauf celui d'araméen biblique, sont mutualisés avec la Licence de Théologie protestante et le Master mention Théologie protestante.

Bibliographie :

Hébreu :

1^e année : la méthode sera fournie sous format électronique par l'enseignant.

2^e et 3^e années : K. Elliger, W. Rudolph, *Biblia Hebraica Stuttgartensia* (5e éd. ; Stuttgart : Deutsche Bibelgesellschaft, 1997) ; N. Ph. Sander, I. Ternel, *Dictionnaire hébreu-français* (Paris : Bureau des archives israélites, 1859), https://archive.org/details/SanderTernel_DictionnaireHebreuFrancais/page/n10 ; Paul Joüon, *Grammaire de l'hébreu biblique* (2e éd. ; Rome : Institut biblique pontifical, 1947), <https://archive.org/details/JouonGrammaireDeLhebreuBibliqueIndexe> .

Grec :

1^e, 2^e et 3^e années : J. Duff, *Initiation au grec du Nouveau Testament. Grammaire – exercices – vocabulaire*, traduction et adaptation de l'anglais par R. Burnet et D. Denjean (Paris : Beauchesne, 2010).

ou

R. Burnet et P.-E. Detal, *Manuel de grec du Nouveau Testament. Grammaire – Exercices – Vocabulaire*, Paris, Cerf, 2023.

2^e et 3^e années (grec patristique) : E. Bailly, *Dictionnaire grec-français* (Paris : Hachette, 1950), <https://archive.org/details/BaillyDictionnaireGrecFrancais> ; ou bien : H. G. Liddell, R. Scott, H. S. Jones, *A Greek-English Lexicon* (Oxford : Clarendon Press, 1940), <http://stephanus.tlq.uci.edu/lj/#eid=1>.

Araméen :

F. Rosenthal, *Grammaire d'araméen biblique* (Paris : Beauchesne, 1988) ; J. Margain, *Le livre de Daniel. Commentaire philologique du texte araméen* (Paris : Beauchesne, 1994) ; E. Vogt, *A Lexicon of Biblical Aramaic, Clarified by Ancient Documents*, traduit et révisé par J. A. Fitzmyer (Rome : Gregorian & Biblical Press, 2011).

Les 9 DU de Langues bibliques

Les modifications proposées pour l'année universitaire 2024-2025 sont marquées en gris.

Spécialité 1 : grec biblique – niveau débutant

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Grec biblique I (au 1 ^{er} semestre)	Acquisition de bases fondamentales du grec biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Introduction au Nouveau Testament (au 1 ^{er} semestre)	Introduction aux différents textes du Nouveau Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à un contexte historique spécifique.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Grec biblique II (au 2 ^e semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales du grec biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 2 : grec biblique – niveau avancé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Grec biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Achèvement de l'apprentissage des bases fondamentales du grec biblique. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Grec patristique (au 2 ^e semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Nouveau Testament (au 2 ^e semestre)	Introduction aux méthodes d'exégèse du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Interprétation de la Bible dans l'Antiquité (au 2 ^e semestre)	Introduction à la formation du canon de la Bible et aux techniques d'interprétation des Écritures dans l'Antiquité.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 3 : grec biblique – niveau confirmé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Grec biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Achèvement de l'apprentissage des bases fondamentales du grec biblique. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Grec patristique (au 1 ^{er} semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Grec patristique (au 2 ^e semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.

Nouveau Testament (au 1 ^{er} semestre)	Exégèse de passages choisis du Nouveau Testament (cours de Master).	20h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
OU	OU		
Philologie biblique (au 1 ^{er} semestre)	Initiation aux méthodes de recherche philologique appliquées aux textes bibliques (cours de Master).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.

Spécialité 4 : hébreu biblique – niveau débutant

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Hébreu biblique I (au 1 ^{er} semestre)	Acquisition de bases fondamentales de l'hébreu biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Introduction à l'Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre)	Introduction aux différents groupes de textes de l'Ancien Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à leur contexte oriental antique respectif.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Hébreu biblique II (au 2 ^e semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales de l'hébreu biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis de la Bible hébraïque.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 5 : hébreu biblique – niveau avancé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Hébreu biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales de l'hébreu biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis de la Bible hébraïque.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre)	Présentation des méthodes d'exégèse de l'Ancien Testament et application sur des passages choisis de la Bible hébraïque.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Interprétation de la Bible dans l'Antiquité (au 2 ^e semestre)	Introduction à la formation du canon de la Bible et aux techniques d'interprétation des Écritures dans l'Antiquité.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Hébreu avancé (au 2 ^e semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque.	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
OU	OU		
Araméen biblique (au 2 ^e semestre)	Introduction à l'araméen biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis des livres bibliques de Daniel et Esdras.	12h	Oral sur les textes étudiés en cours (1/1).

Spécialité 6 : hébreu biblique – niveau confirmé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Hébreu avancé (au 1 ^{er} semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque.	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Hébreu avancé (au 2 ^e semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque.	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
OU	OU		
Araméen biblique (au 2 ^e semestre)	Introduction à l'araméen biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis des livres bibliques de Daniel et Esdras.	12h	Oral sur les textes étudiés en cours (1/1).
Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre)	Exégèse de passages choisis de la Bible hébraïque (cours de Master).	20h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
OU	OU		
Philologie biblique (au 1 ^{er} semestre)	Initiation aux méthodes de recherche philologique appliquées aux textes bibliques (cours de Master).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 7 : hébreu et grec bibliques – niveau débutant

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Hébreu biblique I (au 1 ^{er} semestre)	Acquisition de bases fondamentales de l'hébreu biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Grec biblique I (au 1 ^{er} semestre)	Acquisition de bases fondamentales du grec biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Introduction à l'Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre)	Introduction aux différents groupes de textes de l'Ancien Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à leur contexte oriental antique respectif.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Introduction au Nouveau Testament (au 1 ^{er} semestre)	Introduction aux différents textes du Nouveau Testament en tant que produits de leur temps rédigés en réponse à un contexte historique spécifique.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Hébreu biblique II (au 2 ^e semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales de l'hébreu biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis de la Bible hébraïque.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Grec biblique II (au 2 ^e semestre)	Poursuite de l'acquisition de bases fondamentales du grec biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	36h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 8 : hébreu et grec bibliques – niveau avancé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Hébreu biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Achèvement de l'apprentissage des bases fondamentales de l'hébreu biblique. Lecture de passages choisis de la Bible hébraïque.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Grec biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Achèvement de l'apprentissage des bases fondamentales du grec biblique. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre)	Présentation des méthodes d'exégèse de l'Ancien Testament et application sur des passages choisis de la Bible hébraïque.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Interprétation de la Bible dans l'Antiquité (au 2 ^e semestre)	Introduction à la formation du canon de la Bible et aux techniques d'interprétation des Écritures dans l'Antiquité.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Hébreu avancé (au 2 ^e semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque.	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Araméen biblique (au 2 ^e semestre)	Introduction à l'araméen biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis des livres bibliques de Daniel et Esdras.	12h	Oral sur les textes étudiés en cours (1/1).
Grec patristique (au 2 ^e semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
Nouveau Testament (au 2 ^e semestre)	Introduction aux méthodes d'exégèse du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Interprétation de la Bible dans l'Antiquité (au 2 ^e semestre)	Introduction à la formation du canon de la Bible et aux techniques d'interprétation des Écritures dans l'Antiquité.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.

Spécialité 9 : hébreu et grec bibliques – niveau confirmé

Cours	Objectifs	Heures de cours	MECC
Grec biblique III (au 1 ^{er} semestre)	Achèvement de l'apprentissage des bases fondamentales du grec biblique. Lecture de passages choisis du Nouveau Testament.	18h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Licence.
OU	OU		
Grec patristique (au 1 ^{er} semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Hébreu avancé (au 1 ^{er} semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque.	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Grec patristique (au 2 ^e semestre)	Lectures de textes grecs issus du christianisme primitif (2 ^e -6 ^e siècle).	15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.

Hébreu avancé (au 2 ^e semestre) OU Araméen biblique (au 2 ^e semestre)	Lecture, analyse et interprétation de textes de la Bible hébraïque. OU Introduction à l'araméen biblique : vocabulaire, morphologie, syntaxe. Lecture de passages choisis des livres bibliques de Daniel et Esdras.	15h 12h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master. Oral sur les textes étudiés en cours (1/1).
Nouveau Testament (au 1 ^{er} semestre) OU Philologie biblique (au 1 ^{er} semestre)	Exégèse de passages choisis du Nouveau Testament (cours de Master). OU Initiation aux méthodes de recherche philologique appliquées aux textes bibliques (cours de Master).	20h 15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master. Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.
Ancien Testament (au 1 ^{er} semestre) OU Philologie biblique (au 1 ^{er} semestre)	Exégèse de passages choisis de la Bible hébraïque (cours de Master). OU Initiation aux méthodes de recherche philologique appliquées aux textes bibliques (cours de Master).	20h 15h	Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master. Cours mutualisé. Les MECC sont les mêmes qu'en Master.

Responsable de la formation

Eran SHUALI, MCF en philologie biblique

Faculté de Théologie protestante

9, place de l'Université

67084 Strasbourg Cedex

shuali@unistra.fr

Dans le cas d'un partenariat avec d'autres universités, préciser quelle université porte le DIU, et joindre obligatoirement une copie de la convention : R.A.S.

Dans le cas d'autres partenariats, le préciser et joindre une copie de la convention : R.A.S.

Effectif minimal non exonéré permettant l'équilibre budgétaire du DU/DIU :11

Indiquer si le DU est adossé à une Licence ou un Master ? Oui.

Si oui, indiquer la licence et /ou le master concerné(s) :

Licence de Théologie protestante

Master de Théologie protestante

Indiquer le volume d'enseignement d'UE non adossé(s) à une licence ou à un master : **24 h**

(ne pas confondre avec les heures du DU mutualisées vers une licence ou un master)

1. Bilan de l'année écoulée

Effectifs	Effectifs	Dont effectifs partiellement exonérés	Dont effectifs totalement exonérés
Formation Initiale	69		
Formation Continue			

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	27 HETD * 53€ = 1431€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	69 * 80€ = 5520€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	1104€	Autres recettes *	
Autres dépenses	648€		
Total des dépenses	3183€	Total des recettes	5520€
Résultat (dépenses - recettes)		2337€	

*A préciser : copies, manuels hébreu, envoi diplômes.

Commentaire du résultat :

Le solde excédentaire est de 2337€

Bilan en termes d'effectifs

En 2023-2024, le DU de Langues Bibliques compte 69 inscrits :

- 19 en spécialité Hébreu biblique – débutant
- 7 en spécialité Hébreu biblique – avancé
- 8 en spécialité Hébreu biblique – confirmé
- 11 en spécialité Grec biblique – débutant
- 4 en spécialité Grec biblique – avancé
- 16 en spécialité Hébreu et Grec bibliques – débutant
- 3 en spécialité Hébreu et Grec bibliques – avancé
- 1 en spécialité Hébreu et Grec bibliques – confirmé

Suivi de cohortes et résultats de l'évaluation de la formation et des enseignements (indiquer les données de poursuites d'études, d'insertion professionnelle, de progression professionnelle des étudiants) :

Le DU de Langues bibliques a été ouvert pour la première fois durant l'année universitaire 2012-2013.

Inscriptions et réussites :

2012-2013 : 25 inscrits, 5 admis (20 %)

- 2 en spécialité Hébreu biblique, 1 admis
- 3 en spécialité Grec biblique, 1 admis
- 20 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 3 admis

2013-2014 : 34 inscrits, 9 admis (26,5 %)

- 9 en spécialité Hébreu biblique, 3 admis

- 3 en spécialité Grec biblique, 1 admis
- 22 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 5 admis

2014-2015 : 36 inscrits, 12 admis (33,3 %)

- 13 en spécialité Hébreu biblique, 8 admis
- 3 en spécialité Grec biblique, 0 admis
- 20 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 4 admis

2015-2016 : 29 inscrits, 8 admis (27,6 %)

- 12 en spécialité Hébreu biblique, 5 admis
- 6 en spécialité Grec biblique, 0 admis
- 11 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 3 admis

2016-2017 : 29 inscrits, 9 admis (31 %)

- 12 en spécialité Hébreu biblique, 5 admis
- 8 en spécialité Grec biblique, 3 admis
- 9 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 1 admis

2017-2018 : 36 inscrits, 10 admis (27,8 %)

- 12 en spécialité Hébreu biblique, 4 admis
- 2 en spécialité Grec biblique, 0 admis
- 22 en spécialité Hébreu et Grec bibliques, 6 admis

2018-2019 : 43 inscrits, 41 admis (95,3 %)

- 11 en spécialité Hébreu biblique débutant, 11 admis
- 4 en spécialité Hébreu biblique avancé, 3 admis
- 7 en spécialité Grec biblique débutant, 7 admis
- 2 en spécialité Grec biblique avancé, 2 admis
- 14 en spécialité Hébreu et Grec bibliques débutant, 14 admis
- 5 en spécialité Hébreu et Grec bibliques avancé, 4 admis

2019-2020 : 45 inscrits, 8 admis (17,7 %)

- 11 en spécialité Hébreu biblique débutant, 1 admis
- 4 en spécialité Hébreu biblique avancé, 1 admis
- 8 en spécialité Grec biblique débutant, 2 admis
- 3 en spécialité Grec biblique avancé, 0 admis
- 15 en spécialité Hébreu et Grec bibliques débutant, 2 admis
- 4 en spécialité Hébreu et Grec bibliques avancé, 2 admis

2020-2021 : 54 inscrits, 24 admis (44,4 %)

- 14 en spécialité Hébreu biblique débutant, 8 admis
- 9 en spécialité Hébreu biblique avancé, 5 admis
- 5 en spécialité Grec biblique débutant, 2 admis
- 4 en spécialité Grec biblique avancé, 4 admis
- 21 en spécialité Hébreu et Grec bibliques débutant, 5 admis
- 1 en spécialité Hébreu et Grec bibliques avancé, 0 admis

2021-2022 : 55 inscrits, 22 admis (40 %)

- 9 en spécialité Hébreu biblique débutant, 4 admis
- 7 en spécialité Hébreu biblique avancé, 5 admis
- 7 en spécialité Grec biblique débutant, 2 admis
- 3 en spécialité Grec biblique avancé, 1 admis
- 20 en spécialité Hébreu et Grec bibliques débutant, 6 admis
- 9 en spécialité Hébreu et Grec bibliques avancé, 4 admis

2022-2023 : 48 inscrits, 19 admis (40 %)

- 18 en spécialité Hébreu biblique débutant, 8 admis
- 7 en spécialité Hébreu biblique avancé, 1 admis
- 3 en spécialité Grec biblique débutant, 0 admis
- 4 en spécialité Grec biblique avancé, 2 admis
- 11 en spécialité Hébreu et Grec bibliques débutant, 4 admis
- 5 en spécialité Hébreu et Grec bibliques avancé, 4 admis

2. Budget prévisionnel

Effectifs prévisionnels	Effectifs	Droits spécifiques
Formation Initiale	45	3600€
Formation Continue		
Exonération		

*rajouter des lignes si besoin

Taux horaire chargé (53€ à minima)	
------------------------------------	--

DEPENSES		RECETTES	
Coût d'enseignement (Volume d'enseignement * taux horaire chargé)	27*53* =1431€	Droits spécifiques: (ne pas prendre en compte les droits de base)	3600€
Prélèvement 20% sur les droits spécifiques	720€	Autres recettes *	
Autres dépenses*	505€		
Total des dépenses	2656€	Total des recettes	
Résultat (dépenses - recettes)		944€	

*A préciser; fournitures de bureau, photocopies

3. Paramétrage des droits d'inscription

Droits de base du diplôme

LICENCE

MASTER

Droits spécifiques (décliner les années (1ère et/ou 2ème et/ou 3ème année) ou les variantes du diplôme en fonction des populations concernées (FI, FC, EAD); ajouter autant d'étapes que nécessaire). Le cas échéant, préciser si la formation est divisible en module, et le tarif de chaque module).

Etape	Montant du droit spécifique	Application de gestion
		(Apogee, DS2001, facture, SFC...)
TP3MU1	80€	APOGEE
TP3PU1	80€	APOGEE
TP3KU1	80€	APOGEE
TP3NU1	80€	APOGEE
TP3QU1	80€	APOGEE
TP3LU1	80€	APOGEE

diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI OU NON

Observations complémentaires que vous souhaitez porter à la connaissance de la CFVU :

RENOUVELLEMENT DE DU/DIU (non géré par le SFC)

AVEC MODIFICATIONS

Renouvellement de l'inscription sur la liste des formations agréées laïcité, religion et citoyenneté (anciennement civiles et civiques) au plus tard le 31 mai prochain, délai de rigueur (article 3 de l'arrêté du 5 mai 2017).

Remplacements de trois intervenants (départ, retraite) - le volume horaire reste inchangé

Suppression de l'étape Aumôniers Bouddhisme (TP3TU1 en Apogée) par manque de soutien des professionnels et donc par conséquent de candidats

Composante : Faculté de Théologie protestante
Dénomination du DU :

**DU « Aumôniers – Formation civile et civique, théologique et pratique »
(spécialités « Aumôniers catholiques » / « Aumôniers protestants »)**

S'agit-il :

d'un renouvellement de DU

Date d'**approbation** par le Conseil de composante : 18.04.2024 (Théologie catholique) – 26.03.2024 (Théologie protestante)

Le DU *Aumôniers. Formation théologique et pratique* répond aux besoins de professionnalisation du métier d'aumônier public, qui relève de la loi du 9 décembre 1905 (art. 2 alinéa 2 : *Pourront toutefois être inscrites aux dits budgets les dépenses relatives à des services d'aumônerie et destinées à assurer le libre exercice des cultes dans les établissements publics tels que lycées, collèges, écoles, hospices, asiles et prisons*) et du droit local alsacien mosellan. Il a été ouvert en septembre 2017 avec deux spécialités similaires : Aumôniers protestants ; Aumôniers catholiques, auxquelles s'est ajoutée la spécialité : Aumôniers Bouddhistes.

Ce DU a été reconnu comme DU de « formation civile et civique » en août 2019 par le Ministère français pour l'exercice du métier d'aumôniers dans les établissements publics en France. La demande de renouvellement de la reconnaissance « laïcité, religion et citoyenneté » est jointe à ce dossier...

Ce DU a prouvé son utilité, puisqu'il a contribué à la formation d'un grand nombre d'étudiant-e-s : en 2017/2018, 80 étudiant-e-s, en 2018/2019 : 61 étudiant-e-s ; en 2019/2020 : 174 étudiant-e-s) ; en 2020/2021 : 94 étudiant-e-s ; en 2021-2022 : 100 étudiant-e-s ; en 2022-2023 : 95 étudiant-e-s ; en 2023-2024 : 109 étudiant-e-s.

90 à 95% des étudiants suivent ce DU en EAD (enseignement à distance et 2 sessions en présence). Cette spécificité majeure est ainsi complémentaire d'autres formations civiles et civiques qui sont majoritairement en présentiel. Ce DU est aussi concentré sur le public spécifique des personnes engagées dans l'aumônerie. Il attire des inscrits de la France métropolitaine, des DOM-TOM, mais aussi de Belgique et de Suisse.

Dès sa création, ce DU visait à couvrir progressivement l'ensemble des cultes reconnus par l'Etat. Nous sommes ouverts à toute collaboration allant dans le sens d'une complémentarité avec d'autres DU civils et civiques qui pourraient se développer à l'Université de Strasbourg.

Le coût du DU reste inchangé. Des étudiant-e-s qui n'ont pas validé le DU lors de leur 1^{re} inscription peuvent s'y réinscrire à tarif réduit (110€ au lieu de 210€ de frais spécifiques).

I. Durée de la formation et calendrier

A. Durée du cursus : 260 heures /198 Heures pour un étudiant

B. Organisation du cursus

Cours d'octobre à juin majoritairement en ligne. Deux sessions en présentiel d'une semaine chacune réunissent l'ensemble des personnes inscrites, la seconde session s'achevant par les examens.

II. Modalités d'évaluation

Examens écrits courts (majoritairement QCM et un entretien oral) à la fin de la session de juin.

UE 1	coef. 2	Test de connaissances écrit sur le cours 1 (1 heure) ; Un QCM de 30 minutes de questions sur le cours 2
UE 2	coef. 1	Un QCM de 30 minutes sur un cours tiré au sort
UE 3	coef. 1	Un devoir à la maison sur le cours 1 ; Un devoir à la maison sur le cours 2 ou une synthèse de la Table Ronde d'octobre – au choix
UE 4	coef. 1	Un rapport d'expérience d'aumônerie ; ou à défaut d'expérience, une présentation écrite d'une lecture en lien avec un des modules d'UE4, en relation avec l'aumônerie
UE 5	coef. 1	Un devoir écrit, examen sur table, sujet au choix : sur le cours 1 ou sur le cours 2
UE 6	coef. 1	Entretien (10 min pendant la semaine de 2 ^{ème} session) avec les responsables des spécialités sur le cours

Le diplôme sera acquis si la moyenne des notes, pondérées par les coefficients indiqués, est égale ou supérieure à 10/20. Les différentes UE se compensent. Une dispense de certains éléments pédagogiques est possible sur justificatifs de formations et d'acquis antérieurs

III. Enseignements détaillés du parcours

Intitulé de l'UE	Crédits	Coef.	Compétences attendues	Matières	CM	CI	TD	TP	TE	Total (HETD)	
<p>UE 1 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Cadre juridique de la mission d'aumônerie (59h)</p>		2		<p><i>Cours obligatoires :</i></p> <p>Cours 1 (32h) : Droit constitutionnel des religions</p> <p>- <u>Le principe constitutionnel de laïcité (François-Régis Ducros – Droit)- Paris sud</u> 8 8</p> <p>- <u>L'État français et les religions. La laïcité en perspective historique (Mme Valentine Zuber, CNRS, Paris)</u> 8 8</p> <p>- <u>La garantie de liberté de conscience et de religion (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</u> 8 8</p> <p>- <u>Principes d'égalité et de non-discrimination (Maria-Chiara Ruscazio – Droit- Univ. Turin)</u> 8 8</p> <p>Cours 2 (27h) : L'aumônier en droit français des religions</p> <p>- <u>L'aumônier au sein des institutions d'État (C. Deshayes, juge d'application des peines)</u> 10 10</p> <p>- <u>L'organisation des cultes en France (droit général et droit local) (F. Messner – Droit et religion.)</u> 10 7 7</p> <p>- <u>Confidentialité et secret professionnel en droit pénal (Ataa Denkha, THC)</u></p>							

<p>UE 2 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Introduction aux religions (47h / 27h pour l'étudiant-e)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au christianisme dans sa diversité (NN – contact établi – réponse en attente) (6h) (incluant introduction à l'interprétation chrétienne de la Bible (D. Fricker, THC)(4h)</p> <p><i>Cours 2</i> (7h) : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public (M. Wieger, THP)</p> <p><u>Cours à option (1/3)</u></p> <p><i>Cours 1</i> (10h) : Introduction au judaïsme dans sa diversité (T. Legrand THP) (cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 2</i> (10h) : Introduction à l'islam dans sa diversité (T. Legrand THP) cours mutualisé)</p> <p><i>Cours 3</i> (10h) : Introduction au bouddhisme dans sa diversité (KK Kim THC)</p>			10		10	
<p>UE 3 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Introduction à la théologie (56h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (24h) : Introduction aux textes bibliques (mutualisé avec CFTP Ancien Testament (12h)- M. Frédéric Gangloff ; Nouveau Testament (12h) – M. Luc Bulundwe</p> <p><i>Cours 2</i> : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Thème choisi en lien avec l'actualité [4h dont 2h présentiel à la première session] (avec tous les professionnels partenaires)</p> <p><i>Cours 3</i> (24h) : Dieu et le mal. Souffrances, violences, conflits, guerres, maladies, mort (12h - K. Lehmkuhler, THP).</p> <p>Dieu et le pardon – Le sens des sacrements (12h - S. Milazzo, THC).</p> <p><i>Cours 4</i> : Table-Ronde interreligieuse en lien avec l'aumônerie : Thème choisi en lien avec l'actualité [4h dont 2h présentiel à la deuxième session] (avec tous les professionnels partenaires)</p>			24		28	28

<p>UE 4 Spécialité Catholicisme, Protestantisme : Éléments professionnels transversaux : Écoute et entretiens, relecture d'expériences et rédaction d'un rapport d'expériences (21h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (6h) : L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales. (I. Grellier, THP, A. Vanderlinden, aumônerie Strasbourg)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : Techniques d'entretien, travail sur verbatim (formateurs spécialisés : M. Wehrung, P. Haller-Jahn)</p> <p><i>Cours 3</i> (3h) : Gestion de conflits : médiation religieuse (F. Rognon THP)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Les deuils et leurs étapes (Ch. Aulenbacher THC)</p> <p><i>Cours 5</i> (3h) : Le suicide (F. Rognon THP)</p>			6			6
<p>UE 5 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Approches des sciences humaines et sociales (21h)</p>		1	<p><u>Cours obligatoires :</u></p> <p><i>Cours 1</i> (8h) : Identités en délinquance, entre radicalité et djihadisme (S. Gumper-Faculté de psychologie)</p> <p><i>Cours 2</i> (6h) : L'homme face aux religions : Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions (F. Rognon, THP)</p> <p><i>Cours 3</i> (4h) : Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ? (Guillaume Monod, Psychiatre)</p> <p><i>Cours 4</i> (3h) : Introduction aux spiritualités contemporaines (Ch Monnot, THP)</p>			8			8

UE 6 Spécialités Catholicisme, Protestantisme : Éléments de pratique professionnelle (56h total / 14h pour l'étudiant-e)	1	<u>Cours selon la spécialité (1 cours à choix) :</u> <i>Cours 1 (12h) : Aumônerie santé.</i> Le parcours de soin ; les lois récentes. Enjeux de la naissance et fin de vie. La place de l'aumônier au sein de l'hôpital (Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable de la pastorale de santé du diocèse catholique de Strasbourg) <i>Cours 2 (12h) : Aumônerie des prisons.</i> Le sens de la peine. La question de la vérité. Les lois pénitentiaires récentes. La justice restaurative. La liberté de parole d'un aumônier en prison (NN aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg) <i>Cours 3 (12h) : Aumônerie des armées.</i> Le positionnement de l'aumônier dans la hiérarchie. L'accompagnement en contexte de conflit. La liberté de parole d'un aumônier des armées (Etienne Waechter, aumônier national protestant des armées, et Jacques Richard, commission d'aumônerie) <i>Cours 4 (12h) : Aumônerie aux aéroports.</i> (David Gonzalez, aumônier aux aéroports)	12	12	
		12	12		
		12	12		
		12	12		
		<u>Cours selon la spécialité (1 à choix) :</u> <i>Cours 1 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la santé</i> (Victor Adzra, aumônier national protestant des hôpitaux, Jean-Paul Malod-Dufour, responsable catholique de la pastorale de santé, <i>Cours 2 (2h) : Rencontre avec des professionnels de la prison</i> (aumônier national protestant des prisons et Pascal Hickel, aumônerie Strasbourg) <i>Cours 3 (2h) : Rencontre avec des professionnels de l'armée</i> (Etienne Waechter, aumônier national protestant aux armées et Jacques Richard, commission d'aumônerie) <i>Cours 4 (2h) Rencontre avec des professionnels aux aéroports</i> (David Gonzalez, aumônier aux aéroports)		2	2
		2	2		
		2	2		
		2	2		

IV. Financement à coût constant/ Budget prévisionnel

Dépenses	HeTD créées	€	Recettes	Droits spécifiques	Effectif minimal	€
Volume d'enseignement en HETD x taux horaire chargé	260	13780	Droits spécifiques éventuels du diplôme, multipliés par l'effectif minimal nécessaire à l'autofinancement du cursus	210	54	11340
Référentiel Responsable THC	15	795	Droits spécifiques pour redoublants	110	5	550
Référentiel Responsable THP	15	795				
Prélèvement de 20% des droits spécifiques		2378	Retour des droits de base	113	59	6667
Autres dépenses (heures de vacances, photocopies, téléphone, envoi de courrier postal)		809	Autres recettes			
Total		18557	Total			18557

Ce DU, de niveau Licence, reviendra à 210€ de droits spécifiques, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Pour les étudiants redoublants, des droits spécifiques sont prévus, à quoi s'ajoutent les droits de base de Licence et la CVEC.

Les étudiants s'inscrivent administrativement en Théologie protestante ou en Théologie catholique.

Nous limitons la participation à ce DU environ une centaine de personnes (effectif minimal 59 inscrits).

La Faculté de Théologie Protestante assure la logistique du DU, sa gestion financière et la gestion de la scolarité (saisie des inscriptions pédagogiques, saisie des notes, notamment). Elle rétribue les intervenants extérieurs, dont la liste sera élaborée en accord avec les Facultés partenaires. Les frais d'inscription lui sont intégralement reversés par ces dernières ; elle leur affecte en retour les moyens de rétribuer les HeTD effectuées par leur personnel titulaire ; chaque année, elle effectue un bilan financier de la formation et répartit le résultat dégagé entre les Facultés partenaires, au prorata des étudiants inscrits dans chaque composante.

Le diplôme ouvre-t-il droit à L'AFFILIATION À LA SÉCURITÉ SOCIALE : OUI () ou NON (x)

Cocher ce qui convient

» (spécialités « Aumôniers catholiques » /
« Aumôniers protestants »/

Etablissement : Université de Strasbourg - Faculté de Théologie protestante - Faculté de
Théologie catholique

Les totaux se calculent automatiquement : merci de ne pas modifier ces cases

Merci de ne renseigner que le nombre d'heures et de ne pas mettre de données littérales *exemple*
: 10 pour 10h. En cas de quart(s) d'heure ou de demi-heure : 10,25 pour 10h15 ; 10,50 pour 10h30
ou 10,75 pour 10h45

Si un cours entre dans plusieurs blocs, merci de ne le faire apparaître que dans un seul des blocs

Bloc 1 : Fondements et grands principes de la laïcité

Intitulé du cours	Volume en heures
Le principe constitutionnel de laïcité	8
L'État français et les religions. La laïcité en perspective historique	8
L'aumônier au sein des institutions d'Etat	10
Principes d'égalité et de non discrimination	8
Total du volume horaire du bloc 1	34

Bloc 2 : Institutions de la République et laïcité

Intitulé du cours	Volume en heures
La garantie de la liberté de conscience et de religion	8
Confidentialité et secret professionnel en droit pénal	7
Total du volume horaire du bloc 2	15

Bloc 3 : Droit des cultes et des pratiques religieuses

Intitulé du cours	Volume en heures
-------------------	------------------

L'organisation des cultes en France (Droit général et Droit local)	10
Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public	7
Identités en déliquescence entre radicalité et djihadisme	8
Gestion de conflits : médiation religieuse	3
Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ?	4
Total du volume horaire du bloc 3	32

Total du volume horaire des blocs 1, 2 et 3 (ne doit pas être inférieur à 70h)	81
---	-----------

Bloc 4 : Sciences humaines et sociales des religions

Intitulé du cours	Volume en heures
Introduction au christianisme dans sa diversité	10
Introduction au judaïsme	10
Introduction à l'Islam	10
Introduction au Bouddhisme	10
L'homme face aux religions. Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions	6
Introduction aux spiritualités contemporaines	3
Total du volume horaire du bloc 4	49

Autres (cours, CM, TD, séminaires, etc.)

Intitulé du cours	Volume en heures
Introduction aux textes bibliques Ancien Testament et Nouveau Testament UE3	24
2 Tables rondes avec toutes les aumoneries (aéroport, santé, armée et prison) sur un thème précis	8
Dieu et le mal. La souffrance et la bonté de Dieu	12
Dieu et le pardon, le sens des sacrements	12
L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales	6
Technique d'entretien - travail sur le verbatim	6
Le deuil et ses étapes	3

Le suicide	3
Éléments de pratiques professionnelles pour les 4 options - santé - prison - armées - aéroport - 14 heures par candidat selon l'option retenue	56
Total du volume horaire autres	130

Total du volume horaire de la formation (ne doit pas être inférieur à 125 heures)	260
--	------------

260 h global soit 198 heures pour un étudiant

| mise à jour : février 2024



**Demande d'inscription sur la liste des formations laïcité, religion et citoyenneté
Maquette des enseignements 2024
Conformité aux exigences du cahier des charges fixées par l'arrêté du 5 mai 2017 modifié**

Bloc d'enseignements obligatoires n°1 : Fondements et grands principes de la laïcité

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- histoire de la laïcité en France ;
- sources juridiques (nationales et internationales) ;
- composantes principales (séparation des Eglises et de l'Etat, liberté de conscience et de culte, neutralité de l'Etat et des agents publics, garantie de la liberté de culte) ;
- état du droit et de la jurisprudence sur la portée et l'application du principe de laïcité dans les services et la fonction publics ainsi que dans l'enseignement public.

Intitulé du cours : Le principe constitutionnel de laïcité

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : l'histoire de l'inscription de la laïcité dans le droit constitutionnel français, la signification du principe constitutionnel de laïcité (ce qu'il est et ce qu'il n'est pas), la portée du principe constitutionnel de laïcité (son affirmation progressive, et l'évolution continue du concept de neutralité), l'articulation entre la neutralité juridique de l'État et les régimes des cultes reconnus, les différentes interprétations de la laïcité.

Intitulé du cours : L'État français et les religions. La Laïcité en perspective historique

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : l'héritage de l'ancien régime (le catholicisme comme religion de l'État, et la tolérance comme régime exceptionnel), l'avènement de la laïcité (la fin du monopole confessionnel, la violence du processus sous la Révolution et l'Empire, le premier seuil de laïcisation), la question religieuse de 1802 à 1879 (le contentieux avec l'Église catholique, les courants séparatistes), le second seuil de laïcisation ou l'épreuve de force de 1879 à 1914 (l'expulsion du religieux du domaine étatique, la grande guerre contre les congrégations, du « Discordat » à la Séparation conflictuelle).

Intitulé du cours : L'aumônier au sein des institutions d'État

Volume horaire : 10 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : la définition de l'État, la définition de l'aumônier, la relation entre l'État et l'aumônier, le droit de la laïcité dans ses différentes dimensions (droit objectif – neutralité de l'État et des fonctionnaires – et droit subjectif – droit absolu d'avoir ou pas une croyance religieuse et droit relatif à manifester sa conviction religieuse), analyse d'exemples (crèche, alimentation, santé, vêtement, caricatures...), examen de cas pratiques en aumônerie de prison, à l'hôpital ou aux armées.

Intitulé du cours : Principe d'égalité et de non-discrimination

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont traités dans le cours : le principe d'égalité et de non-discrimination et ses sources (normes de droit international et de droit interne), le principe et ses contenus (différence entre égalité et non-discrimination, discrimination directe et indirecte, situations individuelles et différenciation concernant des groupes, discrimination positive), analyse de cas concrets en matière religieuse.

Bloc d'enseignements obligatoires n°2 : Institutions de la République et laïcité

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- principe de neutralité et liberté de conscience et de culte ;
- égalité et non-discrimination ;
- organisation institutionnelle de la France ;
- séparation des pouvoirs ;
- fondamentaux historiques sur la République française ;
- introduction au droit, aux institutions administratives, aux institutions européennes ;
- valeurs de la République.

Intitulé du cours : La garantie de la liberté de conscience et de religion

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes : les concepts de liberté de conscience et de religion, les sources de la liberté de conscience et de religion, les contenus de la liberté de conscience et de religion (les facultés découlant de cette liberté : liberté d'avoir ou de ne pas avoir des convictions, liberté de propagande et de prosélytisme, liberté de culte, liberté des comportements religieusement orientés), les limites à la liberté de conscience et de religion.

Intitulé du cours : Confidentialité et secret professionnel en droit pénal

Volume horaire : 7 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes : définition du secret et de la confidentialité, confidentialité et secret professionnel en droit pénal étatique, regard sur la confidentialité et le secret professionnel en droit canonique catholique, possible levée du secret, face à l'évolution du fait religieux en milieu carcéral.

Bloc d'enseignements obligatoires n°3 : Droit des cultes et des pratiques religieuses

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- droit de l'organisation des cultes (régime des associations exerçant le culte, des édifices du culte, statut des ministres du culte),
- police des cultes ;
- droit de la famille et droit du travail applicables en France ;
- droits fondamentaux (notamment liberté d'association et liberté d'expression) ;
- abattage rituel ;
- pratique religieuse en entreprise.

Intitulé du cours : L'organisation des cultes en France (Droit général et Droit local)

Volume horaire : 10 Heures

Résumé du cours : approches sociologiques de l'organisation des cultes en France, évolutions historiques, fondements juridiques, les principes du droit des relations État/religion, le statut juridique des cultes (Droit général, Droits locaux, Congrégations religieuses), Cultures (enseignement religieux, enseignement primaire et secondaire privé, Facultés de théologie), Droit du travail et religion, statut

juridique des ministres du culte, financement du culte, assistance spirituelle dans les organismes publics, religion et droit de la famille, Droit pénal et religion, les développements récents.

Intitulé du cours : Introduction au dialogue interreligieux et aux relations entre religions dans l'espace public

Volume horaire : 7 Heures

Résumé du cours : le débat sensible sur les relations entre le christianisme et les religions du monde suscite depuis plusieurs décennies une littérature abondante. On distinguera trois manières d'aborder la question : 1) l'histoire comparée des religions, discipline universitaire née au XIX^e siècle qui, comme son nom l'indique, consiste à rapprocher entre elles des données éparses dans les différentes religions du monde et à les comparer - comparer, par exemple, les diverses façons dont les religions organisent l'espace et y inscrivent des lieux "sacrés", comparer des rites d'initiation, comparer les différentes versions de la "règle d'or" ; 2) le dialogue interreligieux à proprement parler, qui est d'abord une pratique et qui se développe dans la seconde moitié du XX^e siècle à la faveur du phénomène appelé "mondialisation" ; 3) les théologies chrétiennes du pluralisme religieux, qui ont pour but d'interpréter en catégories chrétiennes le fait historique de la pluralité des religions.

Intitulé du cours : Gestion de conflits : médiation religieuse

Volume horaire : 3 Heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : la notion de « conflit » (définition, valeur du conflit, conflit et violence, les différentes formes de violence, la non-violence, origines et évolution des conflits), les leçons de l'Écriture quant aux conflits (lecture de quelques textes bibliques), l'enseignement des sciences humaines pour la gestion des conflits (la médiation, la prévention des conflits dans un groupe, la place des émotions dans le conflit), une éthique du conflit.

Intitulé du cours : Comment comprendre et se positionner face à des propos radicalisés ?

Volume horaire : 4 Heures

Résumé du cours : Plutôt que d'argumenter par un contre-discours face à des propos littéralistes ou radicalisés, il est préférable de les écouter, d'essayer de les comprendre, d'en saisir la logique, et de les accompagner dans un véritable dialogue. Des exemples de propos djihadistes recueillis en prison serviront de matière à une réflexion et à des propositions pour esquisser des positionnements ajustés et constructifs de la part de l'aumônier.

Intitulé du cours : Identités en déliquescence entre radicalité et djihadisme

Volume horaire : 8 Heures

Résumé du cours : À l'interface de l'anthropologie psychanalytique, de l'histoire et d'enjeux géopolitiques voire religieux, arpenter certains labyrinthes du fanatisme implique une analyse serrée mais ouverte de quelques trajectoires erratiques de sujets désarrimés et en perte de repères, - dont les symptômes ne sont pas tous, loin s'en faut, réductibles à des expressions psychopathologiques, - qui répondent, pour divers motifs, à l'attractivité d'une "offre djihadiste" (Benslama). En sus d'une nouvelle identité marquant une (re)conversion, cette offre radicale leur garantit une place d'exception, - où se nouent rhétorique apocalyptique, idéal de pureté et haine de l'Autre, - inhérente au paysage de ces Grands Récits promus par *Al-Qaïda*, *Daech* et leurs affidés, ayant pour corollaire *exitus* de la mort et accès au paradis... En terme d'enjeux éthiques susceptibles de convoquer la position subjective propre à chaque aumônier, au gré de sa mission, et si le pari d'une *rencontre* possible, quoique jamais certaine, était conditionné par la dimension potentiellement féconde à son endroit de "*l'exil du monde occidental*" (Sohrawardî) ?

Bloc d'enseignements obligatoires n°4 : Sciences humaines et sociales des religions

Rappel des enseignements obligatoirement présents dans le bloc :

- *sociologie du paysage religieux en France et des principaux groupes religieux ;*
- *dynamiques de la sécularisation ;*
- *évolution des pratiques religieuses ;*
- *croyances et pratiques des principales religions.*

Intitulé du cours : Introduction au christianisme dans sa diversité

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Sont traitées dans le cours les notions suivantes : connaître une religion dans ses dimensions publiques, personnelles et spirituelles, condition d'une coexistence respectueuse. Qu'est-ce qu'une religion ? Le christianisme dans son unité et sa diversité, les fondamentaux de la foi, Qu'est-ce que l'Église ? La Réformation (polémique avec l'Église médiévale). Églises multitudinistes et Églises de professants. Recompositions ecclésiologiques (la participation d'Églises « confessantes » aux dialogues œcuméniques ; des christianismes transversaux ; pentecôtismes et néo-pentecôtismes ; Églises non-dénominationnelles).

Intitulé du cours : Introduction au judaïsme

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Israël : pas seulement un État, 2) Les juifs de France, 3) La Torah écrite et la Bible hébraïque, 4) La Torah orale et le Talmud, 5) Les fondements théologiques, 6) La Synagogue, 7) Le culte synagogaal, 8) Du berceau à la tombe : les quatre étapes d'une vie juive (naissance, majorité, mariage, décès), 9) Du lever au coucher : la piété juive au quotidien, 10) « Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier », 11) Au rythme de l'année juive (les Jours Redoutables et les Jours de Deuil, Fêtes de pèlerinages et Fêtes commémoratives), 12) Les fêtes juives (un classement possible), 13) La femme juive, 14) L'espérance messianique juive.

Intitulé du cours : Introduction à l'Islam

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Questions de terminologie, 2) L'enseignement de l'islam à l'Université : intérêts et difficultés, 3) L'actualité de l'islam (le développement de l'islam en France, la construction des mosquées, le voile, la question des interdits alimentaires, la circoncision, la lecture critique du Coran, le comparatisme Bible et Coran, la question interreligieuse), 4) L'apparition de l'islam (contexte de la naissance de l'islam ; Muhammad : marchand, prophète et conquérant ; les premiers temps de l'islam : succession et conquête de nouveaux territoires), 5) Aux sources de l'islam : les écrits (le Coran, les hadiths), 6) Les six principes ou dogmes de la foi, et les cinq piliers de l'islam (par les textes).

Intitulé du cours : Introduction au Bouddhisme

Volume horaire : 10 heures

Résumé du cours : Ce cours a pour objectif de présenter les grandes lignes de l'histoire du bouddhisme. Il abordera l'histoire de la communauté bouddhique indienne et les doctrines bouddhiques fondamentales, ainsi que la vie du Buddha, le fondateur du bouddhisme. Le parcours sera complété par l'histoire de l'expansion du bouddhisme et de son développement en Occident.

Intitulé du cours : L'homme face aux religions. Introduction à l'anthropologie des religions. Les rites structurants dans les religions

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Les grandes théories en anthropologie religieuse (évolutionnisme, diffusionnisme, fonctionnalisme, primitivisme, phénoménologie, structuralisme,

DLPAJ/SDCL/BL/Pôle expertise

Février 2024

théorie mimétique, théorie du syncrétisme), 2) Les fonctions de la religion (fonctions psychologique et physiologique, sociales et économiques, anthropologiques, sémantiques et sémiologiques...), 3) Rites et pratiques rituelles (la nature du rite, les rites de passage, les fonctions du rite, le rite dans une société traditionnelle, le rite dans la modernité).

Intitulé du cours : Introduction aux spiritualités contemporaines

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : l'émergence d'une « super diversité » religieuse dans l'Europe séculière (la notion de « super diversité » selon Steven Vertovec), la sécularisation en Europe (baisse des affiliations, des pratiques et des croyances), la pluralisation en Europe (augmentation de la diversité des appartenances), la régulation du religieux en Europe (gestion du pluralisme).

Autres enseignements (cours, CM, TD, séminaires, etc.), le cas échéant

Intitulé du cours : Introduction aux textes bibliques Ancien Testament et Nouveau Testament

Volume horaire : 24 heures

Résumé du cours :

Pour l'Ancien Testament les thèmes abordés sont : 1) La Palestine et sa description physique dans le monde du Proche Orient ancien, 2) Archéologie et chronologie, 3) Une question épineuse de terminologie, 4) Qui a « produit » et « transmis » les textes de l'Ancien Testament ?, 5) Le Canon de l'Ancien Testament et les livres deutérocanoniques, 6) Le Canon de l'Ancien Testament en 3 D, 7) Le Pentateuque (La Torah) : raconter son identité, 8) Les récits des Pères fondateurs dans la Genèse : l'identité à travers le récit généalogique.

Pour le Nouveau Testament les thèmes abordés sont : 1) Le monde du Nouveau Testament, 2) Le passage de l'oralité à l'écriture, 3) Les différents genres littéraires du Nouveau Testament, 4) Le développement du texte dans le temps, 5) Description des 27 écrits du Nouveau Testament.

Intitulé du cours : 2 Tables rondes avec toutes les aumôneries (aéroport, santé, armée et prison) sur un thème d'actualité.

Volume horaire : 8 heures

Résumé du cours : Le thème varie pour chaque table ronde. En juin 2024, le thème choisi est le suivant : « La place des affects et des émotions dans nos pratiques d'aumônerie ».

Intitulé du cours : Dieu et le mal. La souffrance et la bonté de Dieu

Volume horaire : 12 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Dieu au banc des accusés ? Le problème de la théodicée (le problème du mal dans la Bible, une réponse classique et sa critique : Leibniz et le « meilleur des mondes », une réponse moderne : Hans Jonas, lecture personnelle : Martin Luther et le *deus absconditus*), 2) Faire face à la souffrance (à propos du « dolorisme », foi chrétienne et corporéité, dialogue avec le souffrant), 3) Guérison et non-guérison : approche théologique (guérison dans la Bible, guérison dans l'histoire de l'Église, guérison et non-guérison aujourd'hui), 4) Pouvoir de guérir et théologie des ministères (institution et charisme, « Instruction sur les prières pour obtenir de Dieu la guérison », « A Time to Heal » : l'approche de l'Église anglicane, des pistes protestantes).

Intitulé du cours : Dieu et le pardon, le sens des sacrements

Volume horaire : 12 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Pardon de Dieu, pardon des hommes. Une théologie dogmatique de la Miséricorde est-elle possible ? Un magistère qui se cherche. 2) Exemple d'une théologie du pardon au XIIIe siècle. Indulgence divine et indulgences ecclésiales à la lumière de la sacramentalité de la miséricorde chez Albert le Grand. 3) Sens et non-sens de la maladie à l'épreuve du plan divin du salut. Dieu a-t-il planifié la maladie et le pardon dans l'ordre de sa création ? La maladie

DLPAJ/SDCL/BL/Pôle expertise

Février 2024

et le pardon comme théodicée existentielle. 4) Commander et guérir. Sacramentalité de l'onction des malades et injonction à la guérison et au pardon sous l'autorité de l'Église.

Intitulé du cours : L'écoute et l'accompagnement spirituel : reprise de notions fondamentales

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : 1) Visiter : paroles creuses, parole en creux ? (qu'est-ce qu'une « bonne visite » ou une « visite réussie » ?, les fonctions des « paroles creuses »). 2) Le deuil de l'idéal... une parole en creux (« Un échec nécessaire » selon Paul Fustier). 3) Creuser la Parole : « un Dieu qui ne sature pas l'espace » ? (« Quelques repères théologiques pour un ministère d'accompagnement » selon Jean-Daniel Causse : sortir des paroles creuses pour témoigner d'une p(P)arole en creux).

Intitulé du cours : Technique d'entretien - travail sur le verbatim

Volume horaire : 6 heures

Résumé du cours : Les thèmes abordés sont : La pratique de la communication et de l'écoute. Travail sur le Verbatim et entretien de groupe (méthodologie du Verbatim). Le code éthique. L'écoute croyante (écouter l'autre, écouter le Tout-Autre). L'écoute inconditionnelle.

Intitulé du cours : Le deuil et ses étapes

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : 1) Qu'est-ce que le deuil ? (deuil et expérience de la perte). 2) Les étapes du travail de deuil. 3) À propos des différentes formes de deuil. 4) Accompagner une personne en deuil.

Intitulé du cours : Le suicide

Volume horaire : 3 heures

Résumé du cours : Sont abordés les thèmes suivants : Peut-on penser le suicide ? Significations du suicide. Psychologie du suicide. Sens de la vie et suicide. Le suicide dans l'histoire de la théologie chrétienne. Le suicide en prison. La prévention du suicide. L'accompagnement des personnes endeuillées par suicide. Le suicide comme question éthique. Se supprimer ou choisir la vie malgré tout ?

Intitulé du cours : Éléments de pratiques professionnelles pour les 4 options - santé - prison - armées - aéroport

Volume horaire : 14 heures

Résumé du cours : Thèmes abordés :

Aumônerie de Santé : soins et spiritualité, la religion à l'hôpital, questions de début de vie, questions de fin de vie.

Aumônerie de Prison : le sens de la peine, la question de la vérité, les lois pénitentiaires récentes, la justice restaurative, la liberté de parole d'un aumônier en prison.

Aumônerie des Armées : le positionnement de l'aumônier dans la hiérarchie, l'accompagnement en contexte de conflit, la liberté de parole d'un aumônier des armées.

Aumônerie aux Aéroports : les anges gardiens du tarmac, voyage et spiritualité, l'aéroport à l'interface des religions civiles contemporaines, « non-lieux » - « tiers-lieux » : « espaces précurseurs » ?, espaces multi-religieux, défis de la présence des religions dans l'espace aéroportuaire français.

Demande d'inscription sur la liste des formations laïcité, religion et citoyenneté

Fiche d'informations sur la formation et le référentiel de compétences à renseigner 2024

I – Modalités de réalisation de la formation

*** l'inscription en formation**

Existe-t-il des conditions particulières d'inscription pour les personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie ? Si oui, merci de les indiquer (*pour rappel, aucune condition de diplôme ne peut être exigée – art. 1 arrêté du 5 mai 2017 modifié*) :

Le baccalauréat est souhaité, mais toute personne (sans diplôme) souhaitant s'inscrire peut le faire. Elle rédigera une lettre de motivation.

La variété des profils est-elle recherchée ? Si oui, comment :

Par l'annonce sur le site de l'université du DU aumôniers, par la diffusion dans la presse locale et nationale de l'information de l'existence du DU.

*** contenu des enseignements**

Les enseignements donnent-ils lieu à des applications professionnelles concrètes ? Si oui, pourriez-vous les résumer :

Notre collaboration étroite avec les professionnels (diocèse de Strasbourg, Union des Églises d'Alsace et de Lorraine, Fédération protestante de France, et autres...) permet à certains inscrits de se voir proposer des postes d'aumôniers, ou confortés dans le poste qu'ils occupent déjà.

Des cours de langue française sont-ils dispensés pendant la formation ?

- Oui, de façon obligatoire
- Oui, de façon optionnelle
- Non

Les cours sont-ils réalisés :

- Sur site
- A distance
- Sur site et à distance (merci de préciser : à hauteur de 30 % sur site et de 70 % à distance)

Existe-t-il des visites d'établissements notamment cultuels en dehors des heures d'enseignements obligatoires ? Si oui, merci de préciser :

Nous organisons épisodiquement une visite de lieu de culte. En général pendant la semaine en présentiel. Mais nous n’y voyons pas d’urgence, car pratiquement toute personne inscrite est en lien avec un établissement culturel.

*** évaluation en vue de la délivrance du diplôme**

Quelles sont les modalités d’évaluation :

UE 1	coef. 2	Test de connaissances écrit sur le cours 1 (1 heure) ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin Un QCM de 30 minutes de questions sur le cours 2 ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin
UE 2	coef. 1	Un QCM de 30 minutes sur un cours tiré au sort ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin
UE 3	coef. 1	Un devoir à la maison sur le cours 1 (AT ou NT) ; Un devoir à la maison sur le cours 2 (Dieu et le mal ou Dieu et le pardon) ou une synthèse de la Table Ronde d’octobre – au choix
UE 4	coef. 1	Un rapport d’expérience d’aumônerie ; ou à défaut d’expérience, une présentation écrite d’une lecture en lien avec un des modules d’UE4, en relation avec l’aumônerie
UE 5	coef. 1	Un devoir écrit, examen sur table - sujet au choix : sur le cours 1 ou sur le cours 2 ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin
UE 6	coef. 1	Entretien (10 min pendant la semaine de 2 ^{ème} session) avec les responsables des spécialités sur le cours ; épreuve se déroulant lors de la semaine en présentiel en juin

Le diplôme peut-il être obtenu par la voie de la validation des études antérieures ou d’une validation des acquis de l’expérience (précisions à apporter, le cas échéant) :

Le diplôme peut en partie (jamais en totalité) être obtenu par des dispenses. Les personnes ayant fait des études de théologie, de psychologie, de droit, peuvent souvent bénéficier de dispenses au vu des diplômes obtenus.

II – Référentiel des compétences

Le référentiel des compétences de votre formation est-il strictement identique, dans sa rédaction, à celui fixé en annexe de l’arrêté du 5 mai 2017 modifié ?

- Oui
 Non

Si non, pourriez-vous préciser la rédaction retenue pour chaque compétence précisée dans l’annexe de l’arrêté

- Informer sur le système institutionnel républicain, en s'appuyant sur le cadre juridique existant pour régler une incertitude sur la place du religieux au regard d'une situation donnée

.....
.....

- Sensibiliser sur la place des religions dans les organisations, publiques et privées, en s'appuyant sur la connaissance de l'histoire des religions pour permettre l'entrée en dialogue de différents acteurs, religieux ou non

.....
.....

- Produire des éléments de conseil à la demande d'un employeur ou d'un public suite à un questionnement sur le lien entre religion et organisation afin de résoudre une situation donnée en tenant compte du cadre juridique du contexte d'exercice

.....
.....

- Prévenir les conflits en adaptant le fonctionnement d'une organisation et les comportements en son sein, en se basant sur des bonnes pratiques et les règles encadrant le libre exercice des cultes pour permettre la coexistence des différentes convictions

.....
.....

- Gérer les conflits en adoptant une posture de médiateur pour concilier l'expression religieuse et le bon fonctionnement d'une organisation publique ou privée

.....
.....

- Analyser les spécificités des différents contextes professionnels afin de consolider son intervention et les réponses formulées en s'appuyant sur les principes juridiques, notamment le principe de laïcité

.....
.....



AIDE MÉMOIRE

INSCRIPTION SUR LA LISTE DES FORMATIONS LAÏCITÉ, RELIGION ET CITOYENNETÉ



CADRE JURIDIQUE APPLICABLE

Arrêté du 5 mai 2017 modifié relatif aux diplômes de formation civile et civique suivie par les aumôniers militaires d'active et les aumôniers hospitaliers et pénitentiaires et fixant les modalités d'établissement de la liste de ces formations. (www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000034639080).

UNE FORMATION :

- d'un volume horaire minimal de 125 heures
- dispensée en France par un **EPCSCP**¹, par un **EPA**² ou par un **EESPIG**³
 - comprenant au moins quatre blocs d'enseignements :
 - 1° **Fondements et grands principes de la laïcité ;**
 - 2° **Institutions de la République et laïcité ;**
 - 3° **Droit des cultes et des pratiques religieuses ;**
 - 4° **Sciences humaines et sociales des religions;**Les blocs d'enseignements mentionnés aux 1°, 2° et 3° doivent représenter un volume horaire minimal de 70h
- conforme au cahier des charges fixé en annexe de l'arrêté du 5 mai 2017
- sans condition de diplôme pour l'inscription des personnes susceptibles de remplir des missions d'aumônerie

¹ Établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel (EPCSCP)

² Établissement d'enseignement supérieur public à caractère administratif (EPA)

³ Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG)

AIDE MÉMOIRE



DOCUMENTS À COMMUNIQUER

La demande officielle est présentée sous forme d'un **courrier signé par la Présidence** de l'établissement ou par délégation.

Elle est notamment accompagnée des éléments suivants :

- **la maquette explicative des enseignements** dispensés dans le cadre de la formation (contenu et volume horaire);
- **la plaquette d'information accessible au public**
- **les tableaux de répartition des volumes horaires** (attention aux consignes indiquées sur les tableaux excel);
- **la fiche de renseignements** sur les modalités de réalisation de la formation et le référentiel des compétences;
- **les noms et qualifications** des enseignants et du responsable de la formation;
- **la délégation de signature** si la demande est signée pour la Présidence de l'établissement;
- **toute information utile** notamment sur le contenu de la formation.



CONFIRMATION DU DÉPÔT DE LA DEMANDE ET MODALITÉS DE COMMUNICATION

Envoi d'un mail de confirmation au bureau de la laïcité et envoi du dossier par *FranceTransfert* à :

FORMATION-LRC@INTERIEUR.GOUV.FR

Envoi des documents par voie postale au plus tard le **31 mai** à l'adresse suivante :

Ministère de l'intérieur et des outre-mer - Secrétariat Général

Direction des libertés publiques et des affaires juridiques
Sous-direction des cultes et de la laïcité
Bureau de la laïcité - Pôle expertise juridique

1 bis place des Saussaies
75 800 PARIS Cedex 08

Si vous ne souhaitez pas renouveler votre agrément, merci d'en informer le bureau par mail.

FACILITER LE SUIVI DE VOTRE DEMANDE



Pour tout échange, veuillez à adresser vos messages sur la boîte fonctionnelle du bureau :

FORMATION-LRC@INTERIEUR.GOUV.FR

en indiquant systématiquement dans l'objet du mail **le nom de votre établissement et de votre formation.**